

Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **22 (1976)**

Heft 4

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

revue de Presse



canton d'argovie

Argovie : mesures pour diminuer la pénurie en maîtres secondaires

Il y a encore une septantaine de postes à repourvoir régulièrement dans les écoles secondaires du canton d'Argovie. C'est en fonction de cet état de choses que le Conseil d'état argovien a pris des mesures pour faciliter l'obtention du diplôme adéquat. Ainsi, les enseignants primaires qui voudront se présenter aux examens pour enseigner dans les écoles secondaires ne devront plus avoir une moyenne de 5 points dans les notes de leur diplôme d'enseignants primaires, mais une moyenne de 4,5 points. Enfin, les cours de 4 mois, à l'université de Tours, en France, ne seront plus organisés, du fait d'expériences pas toujours satisfaisantes et des charges financières qu'ils faisaient peser sur le canton. (ats)

Volée il y a trois ans, une collection de pièces anciennes va retrouver sa place au musée de Zofingue

L'office criminel central ouest-allemand a remis à Wiesbaden (rfa) à un juge d'instruction

suisse, 7830 pièces et médailles anciennes d'une valeur de 300 000 francs suisses environ. Ces pièces avaient été volées il y a trois ans dans un musée de Zofingue dans le canton d'Argovie.

Ainsi, la collection de pièces datant du 12^e au 18^e siècle qui est mondialement connue est à nouveau complète. La police de Francfort avait déjà pu récupérer une partie des pièces en juin 1973 lorsqu'elle avait arrêté plusieurs personnes qui tentaient de vendre certaines d'entre elles à un bijoutier.

Toutefois, une grande partie de la collection resta introuvable jusqu'à ce que la police eut repéré en automne 1975 un cambrioleur recherché dans plusieurs pays ainsi qu'une bande de receleurs ; après enquête, la police apprit que les membres de cette bande cherchaient à vendre entre autres des pièces de valeur.

Lors d'une opération de grande envergure dans la région du Rhin et du Main, la police a pu démanteler la bande. A cette occasion, elle a inspecté 15 maisons et appartements. C'est ainsi qu'elle a retrouvé dans une villa à Eppstein (Hesse) les 730 pièces complétant la collection du musée de Zofingue. (ats).



canton de bâle



Ciba-Geigy : diminution de 3 pour cent du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe chimique Ciba-Geigy s.a. en 1975 se monte à 9,03 milliards de francs, contre 9,345 milliards de francs en 1974, ce qui représente une diminution d'environ 3 pour cent.

Si les cours des changes étaient restés les mêmes, le taux d'accroissement serait de 10 pour cent, déclare un communiqué publié par Ciba-Geigy. On ne peut pas encore obtenir d'autres renseignements concernant l'exercice 1975. L'entreprise déclare dans son communiqué que le conseil d'administration décidera des propositions qu'il y a lieu de faire à l'assemblée générale du 18 mai 1976 au sujet de la clôture des comptes. (ats).



canton de berne

Décès d'un poète Jurassien

A l'hôpital de Bienne est décédé, des suites d'une longue maladie, M. Robert SIMON, professeur de lettres. Natif de Buix, en Ajoie, il était âgé de 58 ans. Après avoir obtenu son brevet d'instituteur à l'école normale de Porrentruy, il avait poursuivi ses études aux universités de Lausanne et de Berne. Il avait enseigné en qualité de maître secondaire à Malleray et à Bienne. Pendant quelques années, il dirigea l'école française de Berne. Dans l'armée, il était capitaine de l'artillerie de forteresse. Poète et écrivain de valeur, Robert SIMON avait publié des recueils de vers, des monographies de peintres contempo-

rains et collaboré à l'anthologie jurassienne. Membre de la société des écrivains suisses et de l'institut jurassien, il était lauréat de plusieurs prix littéraires, notamment du prix Edgar A. Poe, qui est décerné aux poètes d'expression française. Influencé par Paul Valéry, Robert Simon avait choisi le vers régulier pour chanter l'amour et la beauté. Parmi les recueils qu'il avait publiés figurent « Vers l'île », « Trois miroirs pour un visage » et « Signes de soie ». (ats)

Décès du peintre Coghuf

Le peintre Coghuf est décédé à Muriaux des suites d'une maladie à l'âge de 71 ans.

De son véritable nom Ernest Stocker, Coghuf était né en octobre 1905 à Bâle. Il fit un apprentissage de serrurerie et de ferronnerie avant de partir très jeune à Paris où il fit la connaissance de Van Gogh. Rentré à Bâle, il fit un stage chez un sculpteur avant de retourner en 1926 à Paris pour s'orienter vers la peinture. Il passa une année aux Franches-Montagnes en 1929, puis y revint définitivement en 1934, à Saignelegier, à Soubey, puis enfin à Muriaux.

Coghuf a créé de nombreuses œuvres ornant des édifices publics et des vitraux que l'on retrouve notamment dans des églises de Bâle, d'Alstaetten, de Peseux, de Moutier, de Soubey et de Lajoux.

Coghuf a participé à de nombreuses expositions collectives dans le monde entier et a présenté plusieurs expositions individuelles, la plus importante étant la grande rétrospective de l'abbatiale de Bellay en 1972. (ats).

Le Jura à table :

Jacques Montandon à l'honneur à la Neuveville

« C'est très important intellectuellement. La valeur personnelle est considérable ». Telle est la réaction confiée à l'Ats par Jacques Montandon, qui recevait au château du Schlosberg à la Neuveville, le grand prix international de la littérature gastronomique attribué par la Fédération internationale de la presse gastronomique, vinicole et touristique (Fiprega). La manifestation s'est déroulée en présence d'une quarantaine d'invités, au nombre desquels figuraient notamment Monsieur Henri Gorge, président de « Pro Jura », Luigi Bosia, vice-président de Fiprega à Lugano, Marcel Ulmann, préfet du district de la Neuveville, et Jean Visinand, conseiller municipal de la Neuveville. Cette cérémonie couronnait l'ouvrage gastronomique de Jacques Montandon, « Le Jura à table ». (ats)



**canton
de genève**

32^e Concours international d'exécution musicale, Genève 1976

Le 32^e Concours international d'exécution musicale de Genève aura lieu du 3 au 18 septembre 1976 et comportera les disciplines suivantes : chant, violon, clarinette et cor. Peuvent y participer les jeunes musiciens de tous pays, âgés de 15 à 30 ans (pianistes, violonistes, clarinettes et cornistes), de 20 à 30 ans (cantatrices) et de 22 à 32 ans (chanteurs). Le montant total des prix s'élève à Fr. suisses 76.500. —, prix spéciaux compris.

Le concours est organisé avec l'appui de la Ville et de l'Etat de Genève et en collaboration avec la Radio-Télévision suisse romande et l'Orchestre de la Suisse romande.

Les prospectus, en quatre langues, contenant le règlement et les programmes, viennent de paraître ; ils sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande au Secrétariat du Concours, Palais Eynard, CH-1204 Genève. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juin 1976. La liste des jurés, maîtres éminents de différents pays, sera publiée fin mars.



**canton
des grisons**

Un centenaire aux grisons

M. Rageth Caviezel fête son 100^e anniversaire à l'hospice de la clinique cantonale Beverin, près de Cazis, aux Grisons.

Né à Duvin, dans l'Oberland grison, M. Caviezel a passé 80 ans de sa vie dans sa commune natale.

Le Gouvernement grison lui a transmis une lettre de félicitations pour cet anniversaire. M. Caviezel jouit encore d'une parfaite santé. (ats).



**canton
de neuchâtel**

La collégiale de Neuchâtel a 700 ans

Pour les 700 ans de la collégiale de Neuchâtel, qui fut consacrée le 8 novembre 1276, soit environ un siècle après le début des travaux de construction, la paroisse de Neuchâtel a prévu pour célébrer cet anniversaire, un programme original qui permettra une collaboration entre les différentes églises du chef-lieu.

Depuis le mois de février, une

série de prêches sont dits sur les textes bibliques que les vitraux de la collégiale inspireront aux pasteurs, dont certains viendront de l'extérieur. Le programme des autres manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année et auxquelles s'associera la ville, n'est toutefois pas encore connu. (ats)

Un bateau restaurant manque de couler à Neuchâtel

Le « vieux vapeur », un ancien bateau de la compagnie de navigation neuchaflotte s.a., transformé il y a quelques années en restaurant, a failli couler dans le port de Neuchâtel. En effet, en raison du gel, deux conduites d'eau potable se sont rompues dans les cuisines. L'eau s'est alors écoulée au premier étage du navire. Quand les premiers secours se sont rendus sur les lieux, le bateau était sur le point de sombrer. Les pompiers durent évacuer environ 150 000 litres d'eau. Les dégâts causés au bâtiment, ainsi qu'au mobilier sont importants. Ils s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de francs. (ats)



canton du valais

L'invention d'un valaisan au secours des victimes d'incendie

En décembre, un Valaisan de Sierre M. François Bonvin, ancien pompier, a présenté un dispositif révolutionnaire de son invention en vue de venir au secours des personnes bloquées dans un immeuble lors d'un incendie.

Le dispositif consiste en un rail, système crémaillère, qui descend le long de la façade de la tour ou du bâtiment ; les sinis-

trés, au moyen d'une ceinture et d'une poignée, se laissent glisser le long du rail jusqu'au sol sans danger aucun.

Autorités, pompiers et maints curieux assistèrent à la démonstration montheysanne qui donna entière satisfaction aux spécialistes.

On doit au Valaisan Bonvin maintes inventions originales dont la plus inattendue est peut-être « la savonnette flottante », une savonnette qui reste en surface de votre baignoire, toujours à portée de main. (ats)

Le succès de l'arrêt du trans-europ-express à Sion

Durant des années les Valaisans, tant les responsables du tourisme que les chefs politiques, souhaitèrent avec les voyageurs l'arrêt dans la capitale du canton du trans-europ-express. Ce train international s'arrête à Sion depuis plusieurs mois.

Sur la base d'enquêtes effectuées par les Cff durant une partie de l'année, des chiffres officiels ont pu être communiqués. Ceux-ci prouvent le succès de l'arrêt du t.e.e. à Sion. On souligne même en gare de Sion que souvent la place manque dans les compositions pour recevoir tous les voyageurs qui désirent emprunter ce train.

Durant septante-six jours répartis en tranche d'une douzaine de jours en juillet, août, septembre, novembre et décembre, les cff ont effectué leurs contrôles. On apprend ainsi qu'il est descendu à Sion venant de la direction Venise-Milan 1.974 personnes et venant de Paris, pendant la même période, 1.803 personnes soit un total de 3.777 personnes pour ces 76 jours soit 50 personnes en chiffre rond par jour.

Les chiffres montrent bien l'importance touristique du t.e.e. amenant en Valais des « vacanciers » venant de Paris ou de l'Italie du Nord surtout à l'heure des sports d'hiver.

Le t.e.e. qui part de Paris à midi est à Sion avant 18 heures déjà et les touristes sont dans la station en tout début de soirée. De même, sur l'autre ligne, il est possible de partir de Sion avant 18 h. et être à Milan deux heures plus tard environ. L'expérience sera maintenue. (ats)

Plus de fromagers que prévu

Surprise à l'école cantonale d'agriculture où se forment année après année les nouveaux fromagers d'alpage du canton : les spécialistes du fromage à raclette. Ces années passées, malgré les appels lancés, on ne comptait guère que cinq ou six candidats désirent pratiquer ce métier. Cette année vingt-cinq jeunes se sont présentés pour suivre les cours placés sous la direction de M. Marc Zufferey.

Il semble que la récession économique ne soit pas étrangère à ce phénomène, tout comme le net retour à la terre de certains jeunes qui avaient choisi l'usine et qui en sont revenus. Ces cours de fromagers qui dureront plusieurs semaines se déroulent dans le Valais central. (ats)

Décès d'une personnalité valaisanne

Récemment est décédé, à la suite d'une intervention chirurgicale, une personnalité de premier plan de la vie octodurienne soit M. Denis Puipe, 74 ans.

Le défunt joua durant un demi-siècle un rôle capital dans la

vie politique et sociale de la cité et de toute la région. Il passa une quarantaine d'années dans l'enseignement, fut durant vingt ans conseiller communal, fut vice-président de la ville, fut président du parti radical de Martigny.

M. Puipe est à l'origine de nombreuses associations à but touristique ou humanitaire telles que le « triangle de l'amitié » liant les régions frontalières de Suisse, Italie et France, fut fondateur de « Pro-St-Bernard » et de « Pro-Foclazet, siégea durant plusieurs décennies au sein du comité de la société de développement. (ats)

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Château d'Allaman : pas d'amateur

Les immeubles dépendant de la succession de feu le comte Gérard de Loriol, dont le château d'Allaman (avec vignes, prés, bois et gravière, matériel d'exploitation viticole) étaient mis aux enchères publiques, en la salle du tribunal de district.

A Rolle, ils n'ont trouvé aucun acquéreur. Le château et ses abords étaient mis aux enchères pour 4 890 000 francs, en un premier lot sur sept. Aucun chiffre ne fut articulé dans la nombreuse assistance, qui débordait largement de la salle. Dès lors, la vente lot par lot fut suspendue. On mit alors aux enchères la totalité des immeubles, en bloc (surface de 337 000 m² dont 70 000 en vignes), avec une offre de 5 680 000 francs, sans plus de résultat.

Il s'agissait pour le liquidateur de s'assurer que le montant total des mises sur les différents lots dépasse le gage collectif (près de 6 millions de F

d'hypothèques). Sinon, il n'y aurait pas d'adjudication. Ce qui s'est produit puisque, de toute façon, aucune offre n'a été faite dans le public.

Le château classé depuis juillet dernier, date du treizième siècle (incendie puis reconstruit au seizième). Les meubles et collections qu'il contenait ont été vendus par l'héritière, fille du comte de Loriol, qui a renoncé à ses droits, ce qui a permis la vente aux enchères. Propriété successivement de Cerjat, des Sellon, des Langallerie, entre autres, le château d'Allaman a été habité par Joseph Bonaparte et Cavour. L'état de Vaud dispose d'un droit de préemption sur les immeubles classés. Il avait renoncé à acheter le château, ayant déjà investi une forte somme dans celui de Prangins.

Une ancienne éditrice Vaudoise meurt à 102 ans

Mme Jeanne Cherix-Rossier, femme de lettres et ancienne rédactrice, s'est éteinte à Nyon dans sa 102^e année. Née à Vevey le 20 mars 1874, elle s'établit en 1901 à Nyon et épousa M. Edouard Cherix, qui éditait le « journal de Nyon », fondé en 1892, ayant repris l'imprimerie qui porte toujours son nom.

Journaliste de talent, écrivain poète, Mme Cherix-Rossier collabora régulièrement au « Journal de Nyon » et aux autres journaux du groupe de l'Ouest-Lémanique, dont elle fut une animatrice durant plus d'un demi-siècle. Elle fut aussi l'auteur d'un recueil de poèmes et de plusieurs saynètes pour enfants, dont certaines ont été diffusées par la radio suisse romande à l'occasion de fêtes de Noël. Elle milita activement pour les droits de la femme. (ats)

Un « comité de chômeurs » à Lausanne

Une soixantaine de personnes se sont réunies à Lausanne pour fonder un « comité de chômeurs ». Elles ont entendu quelques Biennois exposer les expériences faites dans leur ville. Une collaboration entre les comités de Lausanne et de Bienne et les autres comités déjà créés ou en voie de constitution en Suisse (Zurich, Lucerne, Fribourg, etc) est envisagée pour accroître leur efficacité.

Un communiqué signé par Monsieur Philippe Binz, au nom du bureau provisoire, précise que l'activité du comité de chômeurs de Lausanne sera définie de façon à permettre aux chômeurs de garder la direction de leur mouvement. Le bureau sera révocable en tout temps et immédiatement s'il ne remplit pas sa fonction. Une permanence d'information juridique sera ouverte et des revendications propres aux chômeurs seront élaborées au cours d'assemblées générales. Le comité entend lutter contre la division entre chômeurs et travailleurs. Il développera le mouvement des chômeurs, seule organisation, estime-t-il, qui soit capable de leur donner les moyens pratiques de défendre leurs intérêts. (ats)

Les vacances du citadin : à la ferme

La paix des espaces verdoyants, la simplicité, la joie des contacts humains vrais et chaleureux, de retrouver la nature, l'authenticité, cela sans aller loin, c'est ce que les citadins abrutis de bruit, pollués, recherchent de plus en plus pour leurs vacances. Chez nous, et plus particulièrement en Suisse

romande, ils ont d'autant mieux la possibilité de le faire cette année qu'ils peuvent obtenir auprès du service romand de vulgarisation agricole, à Lausanne de l'Office National Suisse du tourisme et, pour les étrangers, de ses représentations en Europe et au Canada, une série d'adresses, gratuitement, une centaine pour l'instant en pays romand et au Tessin.

Les gîtes ruraux accueillent depuis plusieurs années en France, en Allemagne et en Autriche des milliers de touristes fuyant les stations anonymes. La Suisse romande dispose à son tour de fermes et de bâtiments de campagne dont une partie est aménagée pour recevoir des estivants désirant reprendre contact avec une vie saine.

Le tourisme rural que le service romand de vulgarisation agricole a mis sur pied a pour but de valoriser le monde paysan et ses activités, le sol qu'il cultive, les forêts qu'il entretient, les alpages qu'il exploite.

Ceux qui ont la bougeotte ne sont pas obligés de passer plus d'une nuit dans le même lit : la location à la nuit, avec un petit déjeuner substantiel, les attend. Vivre avec le paysan, sa famille, partager sa table et, pour ceux que cela tente, une partie de son dur labeur, c'est mieux. La pension complète offre à cet égard le meilleur moyen de rétablir le pont entre la ville et la campagne.

Rougemont, Ollon, Belmont-sur-Yverdon, Vallorbe, Payerne, Sales, Corbières, Corcellene, Epiquez, Astano/ti, Heremence, Bruson, Le Gry, Blonay, Ecoteaux, Neirivue, autant de lieux qui vous attendent. Le catalogue fournit tous les renseignements. (ats)

Prix international de danse de Lausanne 1976

Le palmarès du 4^e « Prix de Lausanne », concours international pour jeunes danseurs, organisé par la « Fondation en faveur de l'art chorégraphique » a été proclamé au Palais de Beaulieu. Les cinq grands prix de Lausanne (une bourse de 5 000 francs et une année d'enseignement gratuit dans une grande école de danse européenne) ont été attribués à M. Stéphane Prince (La Chaux-de-Fonds, Suisse), Mlle Laure Balon (France), Mlle Susan Johnson (Grande-Bretagne), M. Andrew Ward (Grande-Bretagne) et M. Rogert Johannsen (Danemark).

Le prix de la meilleure candidate européenne, donnant droit à quatre semaines d'enseignement gratuit dans une grande école de danse américaine, est allé à Mlle Michaela Cerna (Tchécoslovaquie). En outre, deux médailles d'or ont été décernées à Mlle Jana Kurova (Tchécoslovaquie) et à M. Ben van Cauwenbergh (Belgique). Une Française a obtenu le prix de la meilleure chorégraphie personnelle, une Tchèque le prix de la meilleure variation classique, deux Françaises et un Français le prix de la meilleure variation libre. Enfin, Mlle Esther Schwegler (Zurich, Suisse) a obtenu le prix de la meilleure candidate suisse. Soixante-huit candidats (58 filles et 10 garçons) de dix pays ont participé à ce concours. (ats)

Paul Morand et Pierre Liotard-Vogt bourgeois d'honneur de Vevey

Le Conseil communal de Vevey a accordé la bourgeoisie d'honneur de la ville à deux éminentes personnalités : Messieurs Paul Morand, écrivain et

membre de l'Académie française, domicilié à Vevey depuis 1947, et Pierre Liotard-Vogt, président du Conseil d'administration et ancien administrateur-délégué de Nestlé Alimentana s.a., domicilié à Blonay, au-dessus de Vevey.

Parisien, né en 1888, Paul Morand est l'un des plus brillants représentants de la littérature française contemporaine et il siège à l'Académie française depuis 1968. Il a fait aussi une carrière diplomatique et a été ministre plénipotentiaire de France en Suisse en 1944-1945. Français lui aussi, né en 1909, M. Pierre Liotard-Vogt a été administrateur-délégué de Nestlé Alimentana s.a. de 1968 à 1975 et il assume encore, depuis 1973, la présidence du conseil d'administration de la plus grande entreprise économique suisse. (ats)

Fête des musiciens suisses à Montreux

La 77^e fête des musiciens suisses se tiendra du 21 au 23 mai prochain à Montreux. Elle sera marquée par un grand concert de musique chorale et instrumentale de compositeurs helvétiques, aujourd'hui disparus — de Jean-Jacques Rousseau à Frank Martin —, et c'est le musicien vaudois Robert Mermoud qui en sera le chef avec son chœur « Ars Laeta », de Lausanne.

Les concerts de musique de chambre porteront, pour la première fois dans pareille fête, l'empreinte de la musique électronique. Le nouveau casino de Montreux dispose justement, à cet égard, d'une installation de première valeur.

L'association des musiciens suisses, que préside le compositeur lausannois Julien-François Zbinden, organisera une série de lectures-auditions dis-

pensées par des musiciens dans les écoles de la région montreuusienne. De son côté, le comité d'organisation, présidé par le syndic et conseiller national Jean-Jacques Cevey, prévoit une exposition de documents sur certains aspects du passé musical de Montreux. (ats)

Les trois hôtes d'honneur du comptoir suisse 1976

Le 57^e Comptoir suisse de Lausanne aura lieu du 11 au 26 septembre 1976. Les participations des exposants sont acquises, les secteurs commerciaux sont sous toit, d'intéressantes expositions sur des thèmes d'actualité sont à l'étude : la manifestation s'annonce d'ores et déjà attractive. La prochaine foire de Lausanne recevra trois hôtes d'honneur : l'Égypte, le Cameroun et l'Argovie.

La République arabe d'Égypte, en une participation officielle préparée au Caire par l'organisme général des foires et expositions internationales, occupera le pavillon de l'entrée principale du palais de Beau-lieu, sous le haut patronage de son ambassade en Suisse, et complètera sa participation commerciale d'une exposition de moulages de sculptures antiques dans les jardins du palais. Le second des hôtes étrangers, la République unie du Cameroun, qui se présentera pour la première fois à titre officiel en Suisse sous l'égide de sa mission économique, occupera le pavillon de la grande avenue, pour une démonstration de ses activités traditionnelles et modernes, présentant son artisanat réputé et les témoins d'une des plus anciennes civilisations africaines.

L'an dernier, « La Suisse primitive aujourd'hui » renouait avec la tradition des pavillons canto-

naux au comptoir suisse. Cette année l'hôte d'honneur national sera le canton d'Argovie. Dans la grande salle de congrès du bâtiment central, il présentera, sous le patronage de son Conseil d'état, un brillant raccourci de ses activités économiques et culturelles. Cette participation officielle de l'Argovie est particulièrement opportune à l'heure du resserrement des relations intercantionales.

Telle s'annonce la 57^e foire nationale d'automne. En cette année 1976 où l'on espère que la reprise économique fera sentir ses premiers effets en septembre, le Comptoir suisse veut mettre à disposition de ses exposants et de ses hôtes officiels l'efficacité d'une manifestation solidement ancrée dans les traditions commerciales et populaires du pays. (ats)



**canton
d'uri**

Saint-Gotthard : avec tout l'entraîn de ses 80 printemps

En dépit d'acquisitions plus récentes, les chemins de fer fédéraux se soucient de conserver les trésors du passé. Ainsi, dans la neige de Goe-schenen, on a célébré les 80 ans d'une « vieille dame », le chasse-neige du Saint-Gottard, qui porte le nom de « Rotary ». Bien sûr, l'ancêtre est la plus part du temps au repos mais quand les deux chasse-neige acquis en 1968, des véhicules Diesel, ne suffisent pas à la tâche, on recourt encore à ses services. Les CFF entendent continuer à entourer de soins jaloux leur vieux chasse-neige à vapeur, qui peut encore être engagé, si des avalanches de l'importance de celles d'avril dernier devaient encore se produire. Une ligne de montagne

reste toujours exposée à des accidents de ce genre, que seule la construction d'un tunnel de base de 46 kilomètres, entre Erstfeld et Biasca, pourrait permettre d'éviter.

C'est en 1896 que la compagnie du Saint-Gottard a acheté « Rotary », une interruption de 4 jours de la circulation des trains sur la ligne du Saint-Gottard ayant fait réfléchir la compagnie. D'une puissance de 800 chevaux, pouvant être augmentée à 1 300 pour de brèves périodes, l'engin a coûté 83 000 francs. Son rotor a un diamètre de 2,99 m. Il est nécessaire de chauffer « Rotary » pendant près de trois heures avant de la mettre en service. En 1948, les chemins de fer fédéraux mirent un chasse-neige électrique en service mais son utilisation était limitée du fait de la nécessité d'une ligne de contact, souvent emportée par l'avalanche. En 1968, ils acquéraient deux chasse-neige diesel. De 1959 à 1975, les chasse-neige ont été en service 19 jours par année, en moyenne. (ats).

Seelisberg devient « capitale du monde »

La commune uranaise de Seelisberg, qui compte 600 habitants est devenue « capitale du monde », tout au moins dans l'esprit des adeptes de la méditation transcendental du Maharishi Mahesh yogi. Le « gouvernement mondial » du yogi est entré en fonction, dans la petite localité riveraine du lac des quatre-cantons. Son but n'est pas de remplacer les gouvernements en place, mais de les compléter. Maharishi Mahesh pense, en effet, que le monde peut accéder à la paix et à l'harmonie par le recours à la méditation. (ats)

« Chevalier de la route »

Parce qu'une automobiliste démarra d'une place de parc en enclenchant la marche avant au lieu de la marche arrière, son véhicule tomba dans le lac de Zurich en faisant une chute de plus de trois mètres par-dessus un mur en surplomb. Un surveillant des routes qui passait justement à cet endroit fut interpellé par un passant témoin de l'accident. Le surveillant se débarrassa aussitôt de son pardessus et plongea dans l'eau froide, (10 degrés c). Il réussit à libérer la conductrice inconsciente du véhicule et à la traîner jusqu'au rivage. Un peu plus tard, les spécialistes de la police et du service du feu repêchèrent le véhicule qui s'était éloigné à une quarantaine de mètres et se trouvait à 36 mètres de profondeur.

Ce courageux et dynamique sauveteur, William Perlmutter, de Staefa (ressortissant américain) a été honoré à l'unanimité par le jury du titre de « Chevalier de la route » du mois de décembre.

Lors de la remise du prix à Zurich, le conseiller d'Etat Jacob Stucki, chef de la police cantonale zurichoise, fit l'éloge de la rapide intervention et de la hardiesse de William Perlmutter. Son geste est d'autant plus méritoire qu'à cette saison, l'eau du lac est très froide. Il reçut le document honorifique et les deux vrenelis traditionnels.

Le jury a également décerné un diplôme de « chevalier de la route » à Walter Zbinden, de Guin. Celui-ci, alors qu'il circulait sur l'autoroute N12 avec une voiture de livraison, a réussi à grand-peine à faire stopper une voiture qui venait à contresens.

Le Jodel en Suisse

L'auteur de cet article Hans CURJEL, docteur ès lettres, est né en 1896 à Karlsruhe ; bourgeois de Zurich, historien d'art, musicien, metteur en scène, membre de l'Association suisse de l'art et de l'industrie et de l'Association Internationale des critiques d'art « AICA ». Il est l'auteur, entre autres œuvres, d'une monographie sur Hans BALDUNG GRIEN, d'une étude sur Henry VAN de VELDE, ainsi que de divers ouvrages sur l'art et la musique. Il collabore au périodique « Werk » et travaille pour plusieurs stations de radio-diffusion.

Le jodel est l'une des particularités qui, aux yeux du monde entier, caractérisent la Suisse. Qu'il résonne dans le silence d'une vallée reculée des Alpes ou qu'il s'élève, joyeux, à l'occasion d'une fête paysanne aux coutumes populaires anciennes et si vivantes à la fois, qu'il remplisse de ses airs pétulants une salle d'auberge lambrissée ou le théâtre d'une grande ville du monde : toujours il exerce un effet étrange et fait vibrer spontanément la fibre sensible de l'homme. C'est comme s'il révélait un fragment de la nature primitive.

Le jodel n'est pas seulement connu en Suisse. Il apparaît aussi dans d'autres régions alpines : au Tyrol (où le terme « tyrolienne » désigne un type particulier du jodel), ainsi qu'en Roumanie, au Caucase et dans la région des hauts plateaux chinois. Cependant, il était pratiqué surtout dans les Alpes de l'Europe centrale, où on en retrouve la trace dès la pré-histoire ; en Suisse, il a atteint à une diversité unique en son genre.

La technique vocale du jodel se fonde sur le changement rapide et répété entre la voix de poitrine et le fausset ou voix de tête. Ce changement soudain de registre confère au jodel son caractère musical spécifique. La vocalise du jodel consiste en une sorte de figuration

sur une base harmonique simple. Cette figuration forme le plus souvent le refrain libre de chants populaires à plusieurs strophes. Leur particularité gît dans les grands intervalles où s'accomplit le changement de registre. Il arrive aussi que le jodel apparaisse seul, sans être lié à aucun chant, et il gagne alors en liberté. Le jodel suisse n'est d'ailleurs pas basé toujours sur les structures tonales habituelles ; il est parfois construit sur des gammes à cinq tons (pentacordes) ou sur des modes grégoriens.

Les origines du jodel attestent qu'il fait partie d'un patrimoine musical fort ancien. Ses formes les plus primitives sont l'appel lancé par le pâtre pour communiquer avec ses bêtes, ainsi que cette « joutze » du montagnard solitaire, destinée à ses semblables au-delà des vallées où se libèrent aussi les sentiments d'exaltation et de sourde angoisse que ce monde impressionnant des montagnes provoque en lui. Les jodels ont même servi jadis d'exorcismes ; jusqu'à la renaissance, en effet, on pensait que les montagnes étaient hantées. Il demeure d'ailleurs des survivances de ces anciennes croyances dans le chant solennel de la bénédiction de l'alpe qu'on peut entendre aujourd'hui encore dans certaines de